



Communiqué

Une personne blessée dans un incendie à l'avenue de Morges

Dimanche 21 juillet 2024, vers 22h30, un incendie s'est déclaré dans un appartement, à l'avenue de Morges 161, à Lausanne. Une personne, qui se trouvait à l'intérieur, a été blessée. Elle a été acheminée en milieu hospitalier. Les autres habitants ont pu quitter l'immeuble d'eux-mêmes et n'ont pas été incommodés. Une enquête est en cours, sous la direction du Ministère public, afin d'établir les causes du sinistre.

Dimanche 21 juillet 2024, un important dispositif de secours a été déployé à l'avenue de Morges 161, où un incendie s'est déclaré dans un appartement.

Sur place, les services de secours ont constaté un fort dégagement de fumée provenant du 5^e étage. Les policiers ont sécurisé les lieux et mis en place une zone de contrôle pour la trentaine d'habitants de l'immeuble qui ont pu quitter leur appartement d'eux-mêmes. Les sapeurs-pompiers professionnels quant à eux ont pu rapidement maîtriser le feu qui embrasait l'appartement. Il a été calciné par les flammes.

Une personne, qui se trouvait à l'intérieur du logis sinistré a été blessée. Elle a été prise en charge et conduite en ambulance en milieu hospitalier.

Afin de déterminer les causes du sinistre, une enquête est actuellement menée par les inspecteurs spécialistes incendie de la police judiciaire de Lausanne, avec l'appui de la Brigade de police scientifique de la police cantonale vaudoise, sous la conduite du Ministère public.

Cette intervention a nécessité l'engagement de 14 sapeurs-pompiers professionnels du Service protection et sauvetage Lausanne (SPSL), avec cinq véhicules, de 12 policières et policiers de la police municipale de Lausanne, de trois ambulances (SPSL, STAR, TCS) et d'un équipage du SMUR.

Le Corps de police

Renseignements médias :

- Alexia Hagenlocher, chargée de communication, tél +41 21 315 33 05

Lausanne, le 22 juillet 2024